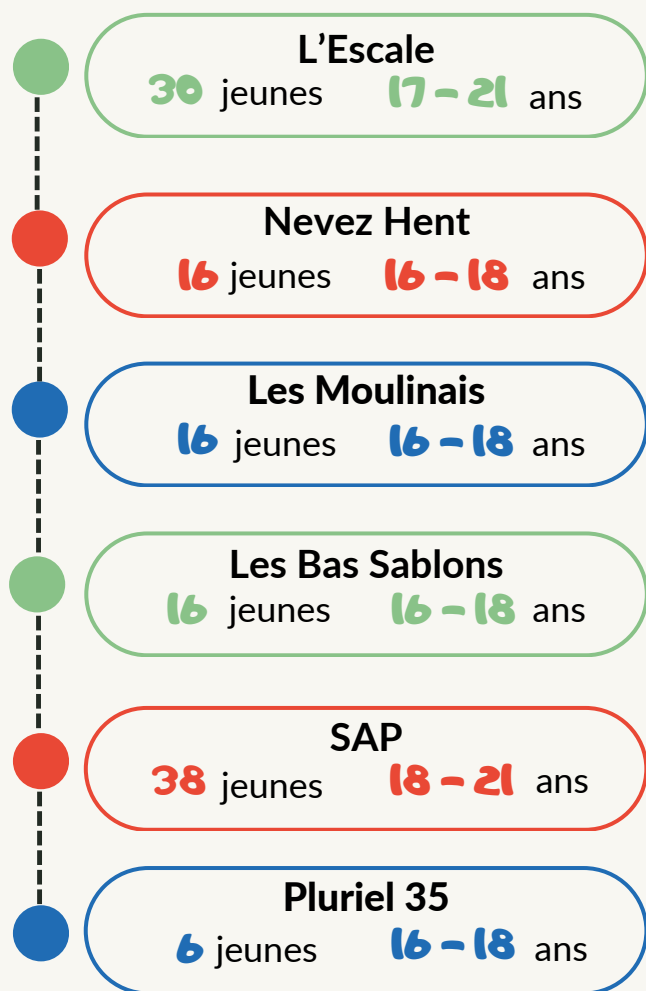




KER GOAT



SECRÉTARIAT - CONTACT



02 99 88 73 73



kergoat@arass.fr



3 impasse de la Vigie
35400 Saint-Malo



→ UEI L'ESCALE



Le service L'Escale est une unité éducative d'internat de 30 places, accueillant des jeunes mineurs non accompagnés de 17 à 21 ans.

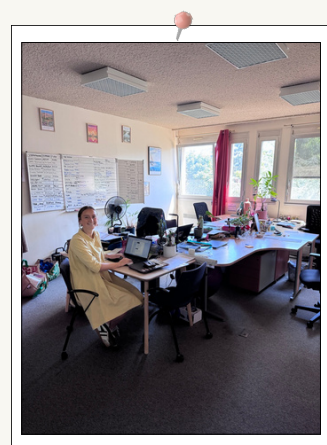
Il accompagne les jeunes à la sortie du dispositif de protection de l'enfance à travers des entretiens éducatifs, des temps d'accueil informels et un soutien dans la gestion du quotidien.

→ U2A NEVEZ HENT

L'Unité d'Accueil et d'Accompagnement Nevez Hent (U2A) est un internat éducatif de 16 places, accueillant des jeunes mineurs non accompagnés de 16 à 18 ans.

Elle assure la mise en sécurité, l'évaluation, l'orientation et l'accompagnement des jeunes primo-arrivants.

L'accompagnement repose sur des entretiens éducatifs, des temps d'accueil informels et un soutien dans la gestion du quotidien.



→ UEI LES MOULINAIS

Le service Les Moulinais est une Unité Éducative d'Internat de 16 places, accueillant des jeunes de 16 à 18 ans



Il comprend 7 places en collectif et 9 en studios de proximité. Le service vise à protéger, accompagner, éduquer et préparer les jeunes à l'autonomie, en favorisant leur insertion scolaire ou professionnelle.

L'accompagnement repose sur des entretiens éducatifs, un soutien dans la vie quotidienne, les démarches administratives et la gestion budgétaire.

→ **UEI LES BAS SABLONS**



Le service des Bas Sablons est une unité éducative d'internat de 16 places, accueillant des jeunes de 16 à 18 ans.



Il propose 5 places en collectif à l'accueil, puis un accompagnement progressif vers l'autonomie en colocation ou en résidence habitat jeunes.

Ses missions sont de protéger, accompagner, éduquer et favoriser l'insertion scolaire ou professionnelle.

L'accompagnement comprend des entretiens éducatifs, un soutien dans la vie quotidienne, les démarches administratives et la gestion budgétaire.

→ **PLURIEL 35**

Le service Pluriel 35 dispose de 6 appartements individuels pour des jeunes de 16 à 18 ans.

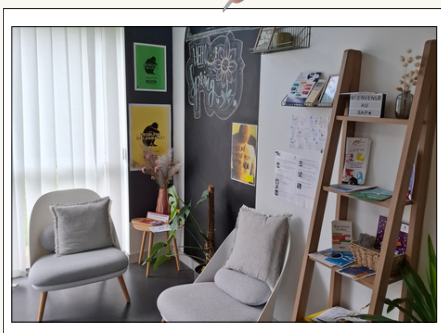
Il a pour mission d'accueillir et protéger les jeunes confiés à l'ASE et de les accompagner vers la sortie des dispositifs de protection de l'enfance, dans le respect de leur Projet Personnalisé d'Accompagnement.

L'accompagnement repose sur une présence soutenue, l'usage de divers supports éducatifs et l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire.



→ **SAP**

Le service SAP propose 38 places en logements individuels ou appartements pour des jeunes de 18 à 21 ans.



Il accompagne les jeunes vers l'autonomie dans l'insertion, le budget, le logement, les démarches administratives, la santé et la vie sociale.

L'accompagnement se fait par des rencontres hebdomadaires entre le jeune et son référent, au bureau, au logement ou à l'extérieur.



Classe Relais

Pour renforcer cet accompagnement, Askill propose le dispositif Classe Relais, en partenariat avec un collège. Celui-ci permet de lutter contre le décrochage scolaire grâce à un accueil temporaire et individualisé.

Un éducateur spécialisé de l'ARASS intervient aux côtés de l'enseignant pour soutenir chaque jeune et faciliter son retour vers le droit commun.